

L'encadrement des activités cyclistes devra se faire dans le respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires élaborés par le CNAV de la FSGT


En fonction des directives du Ministère des Sports, cet encadrement peut évoluer :

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou à défaut, utiliser une solution Hydro alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.
- Éviter de se toucher le visage.
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque chirurgical quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- Il est interdit de distribuer des listes d'engagés ou des programmes.
- Privilégier des dossards ou plaques de cadre uniques pour chaque coureur du comité ou venant régulièrement sur vos épreuves jusqu'à la fin de saison route et VTT afin d'éviter toute manipulation.
- Ne rien accepter du public.
- Nommer un·e référent·e Covid en charge de vérifier le respect des consignes sanitaires et des gestes barrière dans le cadre de l'activité.
- Tenir un registre de l'ensemble des personnes présentes encadrant l'organisation (commissaires, dirigeants, etc.) pour faciliter le suivi en cas de contamination d'un ou plusieurs membres afin d'informer les membres ayant été en contact.
- Si possible faire une prise de température.



Remise des dossards, des plaques, des transpondeurs :

Favoriser la remise en extérieur sous barnum, avec un sens de circulation délimité par des barrières. Si cette remise ne peut se faire en extérieur, et donc dans un lieu clos, prévoir :

- Un sens de circulation avec une entrée et une sortie si possible.
- A l'entrée : prévoir une personne portant un masque chirurgical et une visière, avec du gel hydro alcoolique pour la désinfection des mains de chaque personne entrant.
- Prévoir une deuxième personne qui comptabilise le nombre de personnes présentes dans le lieu, et régularise les entrées par rapport aux sorties.
- Limiter cet endroit aux sportifs, respecter le nombre de personnes, pas plus de six personnes hors personnel remettant les dossards, les plaques ou les transpondeurs, et en fonction de la superficie du lieu.
- Afficher le rappel des consignes et des gestes barrières : affiche FSGT téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.fsgt.org/sites/default/files/GestesBarrie%CC%80resGeneral.pdf>
- Afficher les listes des engagés en extérieur.
- Les coureurs ou vététistes doivent porter un masque chirurgical.
- Les commissaires ou personnels remettant les dossards, les plaques ou les transpondeurs devront avoir une visière, un masque, des gants et être espacés d'un mètre. 
- Proscrire temporairement les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place.
- En cas d'engagement sur place, limiter les échanges de monnaie, inciter le paiement par chèque.
- Chaque non licencié FSGT devra laisser obligatoirement un numéro de portable à **l'organisateur sur une liste prévue à cet effet.**
- Prévoir plus de temps pour la remise des dossards, des plaques et des transpondeurs, l'adapter au nombre d'inscrits, voir plusieurs files.
- Inciter les cyclistes ou vététistes à venir plus tôt chercher leurs dossards ou leurs plaques.
- La vérification de licence pour les licenciés FSGT : celle-ci se fera sur présentation à distance, à la personne chargée de la vérification sans la lui donner (ne pas garder les licences).
- Pas de signature des listings par les coureurs.
- La file ou les files d'attente : marquage au sol pour assurer la distanciation entre 2 personnes.
- Faire un marquage au sol pour un sens de circulation.

Retour des dossards, des plaques ou des transpondeurs :

- Au retour des dossards, des plaques, des transpondeurs, le coureur ou le dirigeant déposera le dossard, la plaque, le transpondeur dans une boîte hermétique sous surveillance d'un responsable portant une visière et des gants qui pointerà le retour de ceux-ci.

Après tous les retours, attendre 24 h pour la désinfection.


Supprimer l'accès aux vestiaires, aux douches, point d'eau et aux w c.

Commissaires :

- Le port du masque chirurgical ainsi que le port de la visière sont obligatoires.
- Chaque commissaire doit avoir son propre matériel.
- Un espacement d'un mètre entre chaque commissaire et speaker doit être respecté à la table de marquage.

Protocole :

Le faire de préférence en extérieur :

- Supprimer la remise de récompense autre que les trophées ou médailles aux trois premiers.
- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection.
- Positionner un distributeur de solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire.
- Privilégier si cela est possible une remise après chaque arrivée.
- Limiter l'accès au podium. Il se fait avec un masque. 🧢
- La ou les gerbes et les coupes seront disposées sur une table avec un marquage des places ou des catégories.
- Remise des prix : ce sont les sportifs qui prennent leur récompense identifiée à leur place, sans personnalité ou hôtesse et sans serrage de main ni embrassades.
- Marquage au sol pour maintenir une distanciation entre le speaker, les officiels et les sportifs.
- Limiter les échanges de micros portables, le mettre de préférence sur un pied support.
- Pas de serrage de main  ou d'embrassade entre sportifs, pas de selfies.

Dans les espaces fermés :

- Permanence, local classement.
- Local anti-dopage (voir protocole de la FSGT cliquer sur le lien suivant) : <https://www.fsgt.org/federal/national/evenement/crise-covid-19-reprise-de-lactivit%C3%A9-physique-et-sportive>).
- Positionner un distributeur de solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie.
- Port du masque requis.
- Distanciation des espaces de travail.
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements.

- Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées.
- Accès uniquement aux commissaires.

Dirigeants et encadrants :

- Être en possession de solutions hydro alcooliques.
- Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade.
- Ne pas jeter et donner de bidons.
- Ne rien accepter du public.
- Éviter la manipulation du matériel en club et par le public.



Pour plus d'informations :

Référent Covid du CNAV : Jacques Woifflard : woifflard.jacques@free.fr / 06 60 21 10 49

www.gouvernement.fr/info-coronavirus